



L'urgence est à l'augmentation des salaires et des pensions !

Sous prétexte de crise financière, les dirigeants patronaux et le gouvernement demandent une fois de plus aux seuls salariés de faire des sacrifices. Pour rentabiliser le capital, la pression est mise sur le monde du travail, c'est le système capitaliste lui-même qui est en crise.

De l'argent il y en a !

Les résultats de nos entreprises le montrent, aussi bien dans les activités postales et dans les télécommunications. Les richesses créées par les salariés sont confisquées par la finance.

C'est cette même confiscation des richesses qui a conduit à cette crise.

La part des salaires dans la valeur ajoutée était en moyenne de 73% sur la période 1959-1973 ; elle est passée en moyenne à 67% pour 1999-2006.

La part des frais de personnel par rapport au chiffre d'affaire ne cesse de diminuer.

Par exemple pour France Télécom elle représentait : 17,9% en 2005, 16,6% en 2006, 16,4% pour 2007.

Les annonces gouvernementales d'aider à coup de centaines de milliards les établissements financiers touchés, en sont la preuve. Ce sont les contribuables qui payent pour sauver les financiers.

L'intervention publique est nécessaire, mais la question est de savoir si elle doit sauver le système financier pour permettre à la spéculation de perdurer ou si elle doit favoriser une croissance fondée sur le progrès social.



Face à la crise, il faut des réponses nouvelles :

La sécurité sociale professionnelle, une nouvelle politique de développement industriel, la création d'un pôle public financier sont autant de propositions de la CGT. Elles prolongent les actions revendicatives sur le pouvoir d'achat, l'emploi, le développement de la protection sociale solidaire, l'obtention de droits nouveaux d'intervention des salariés dans les choix des entreprises, pour conforter la place du service public, arrêter le processus de privatisation de La Poste.

L'urgence est à l'augmentation des salaires et des pensions, à la valorisation de l'emploi salarié :

Tous les salariés sont touchés par la stagnation des salaires et pensions quel que soit leur statut dans l'entreprise.

Alors que les directions développent l'individualisme à tout rompre, ce sont de règles et d'augmentations collectives dont l'ensemble des salariés et pensionnés ont besoin.

Augmenter les salaires et les pensions, avoir une politique volontariste de l'emploi :

- **c'est redistribuer la richesse,**
- **c'est relancer l'économie par la consommation des ménages**
- **c'est alimenter les caisses de la protection sociale, santé retraite**
- **c'est garantir un progrès social partagé par tous.**

Exigeons dans chaque entreprise l'ouverture immédiate de négociations salariales à partir des revendications des personnels:

Face aux difficultés à vivre décemment des salariés et pensionnés, aux augmentations des prix, sur l'alimentation, la santé, l'énergie, le logement, les directions doivent sans attendre ouvrir des négociations sur les salaires, pour rattraper le pouvoir d'achat perdu ces dernières décennies mais aussi répondre aux besoins.

Se syndiquer plus, pour gagner plus !

Là où les salariés sont organisés et défendent leurs intérêts, les entreprises sont contraintes de répondre aux revendications des salariés. Dans l'affrontement actuel, le nombre de salariés organisés en syndicat est un élément essentiel du rapport de force, un indicateur craint par l'employeur qui ne peut se payer le luxe de l'ignorer.

Se syndiquer c'est être libre !

Dans le contexte actuel, où tout est fait pour opposer besoins individuels et actions collectives, l'acte de se syndiquer n'est pas neutre.

C'est le moyen, par une organisation démocratique, de donner de la force à ses opinions, de s'affranchir des pressions pour se taire, comprendre les mécanismes du système, participer à la bataille des idées avec ses propres idées. **se syndiquer c'est déjà agir !**

La Cgt fait des propositions :

- la revalorisation des salaires et des pensions sur la base de 1600 € minimum
- ce qui donnerait des grilles salariales sur les bases minimales suivantes : 1600 € bruts minimum à l'embauche pour un salarié non qualifié ; pour 1 niveau BEP/CAP 1,2 fois le salaire minimum, soit 1920 € brut ; niveau Bac : 1,4 fois, soit 2240 € brut ; niveau BTS/Deug/DUT : 1,6 fois, soit 2560 € brut ; niveau Licence / Maîtrise : 1,8 fois, soit 2880 € brut ; niveau Bac + 5/Ingénieur : 2 fois, soit 3200 € brut ; niveau Doctorat : 2,3 fois, soit 3680 € brut.
- une progression tous les 2 ans à l'ancienneté afin de garantir un véritable déroulement de carrière qui permette le doublement minimum de son salaire en euros constants au cours d'une carrière professionnelle.
- Le 13^{ème} mois minimum pour tous.
- La prise en compte de l'évolution des métiers dans les qualifications avec le franchissement minimal d'un niveau de qualification au cours d'une carrière professionnelle
- le droit à la promotion pour tous avec négociation du volume et des critères pour les rendre transparents et objectifs et pour une augmentation significative du nombre de promotions. Celles ci doivent se traduire par des augmentations effectives de salaire.

Montreuil, le 10 octobre 2008

Pour défendre vos droits, pour en gagner de nouveaux : « syndiquez-vous efficace »

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Facultatif : ☎ (perso.) ☎ (profes.)

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

.....

